



HONORAIRES LOCATIONS IMMEUBLE D'HABITATION

LOCATIONS : MAISON – APPARTEMENT

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU BAILLEUR

Visite du preneur

Constitution du dossier du preneur

Rédaction du bail

80 % du loyer hors charges – 25 €

Etat des lieux d'entrée

20 % du loyer hors charges – 25 €

Entremise et négociation

forfait de 25 €

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Visite du preneur

Constitution du dossier du preneur

Rédaction du bail

80 % du loyer hors charges – 25 €

Etat des lieux d'entrée

20 % du loyer hors charges – 25 €



HONORAIRES VENTES :

PRIX DE VENTE (net vendeur)

POURCENTAGE HONORAIRE TTC

De	0 €	à	25 000 €	15 %
De	25 001 €	à	50 000 €	12 %
De	50 001 €	à	100 000 €	9 %
De	100 001 €	à	150 000 €	8 %
De	150 001 €	à	200 000 €	7 %
De	200 001 €	à	300 000 €	6 %
Au-delà de			300 001 €	5 %



HONORAIRES LOCATION IMMEUBLES A USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

LOCATIONS

HONORAIRE

A LA CHARGE DE

A usage commercial
ou professionnel

3 mois de loyer
hors taxes + TVA

du locataire

CESSION FONDS DE COMMERCE : honoraire forfaitaire de 5 000 € HT, soit 6 000 € TTC.